

budget a subi une diminution générale, un accroissement des frais d'exploitation et une diminution sensible des contributions et des prêts à des fins de développement.

Le ministre peut-il dire si une politique a été mise au point avant la préparation du budget des dépenses de cette année en vue de réduire les services et les programmes offerts à la population tout en accroissant les frais d'administration du gouvernement fédéral?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, aucune politique en ce sens n'a été adoptée et la chose n'avait pas été envisagée.

LA RÉDUCTION DES SUBVENTIONS À L'ÉGARD DE CERTAINS ORGANISMES

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être poser cette question au premier ministre en qualité de chef du gouvernement. Étant donné les nombreuses protestations formulées au sujet des services fournis par certains ministères, il y a un mois ou deux, je posais une question au secrétaire d'État concernant les subventions réduites accordées aux groupes d'artistes exécutants. Il s'est produit une hausse importante des frais de régie interne des ministères; elle a même été d'environ 77 p. 100 dans un certain cas. La même chose est arrivée au MEER, au ministère des Affaires indiennes et du Nord et très probablement dans d'autres ministères.

● (1432)

Le premier ministre peut-il me dire quelles mesures ont été prises dans la préparation des prévisions budgétaires de l'année qui vient pour que l'on ne réduise pas les services à la population en stabilisant ou en augmentant les frais de régie interne des divers ministères?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor vient de m'assurer que le député ne donne pas un exposé exact des faits. Pour répondre à sa question d'une manière générale, je dirai que nous avons réduit à presque rien l'expansion de la Fonction publique, tant cette année que l'an dernier. Voilà les mesures que nous prenons pour nous assurer que le nombre de fonctionnaires n'augmentera pas.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je sais que le premier ministre est un homme occupé et qu'il n'a peut-être pas eu le temps de prendre vraiment connaissance des milliers de lettres et de critiques qu'il a reçues à propos des coupures qu'ont subies certains programmes en raison de la réduction du budget de certains ministères. Encore cette semaine, la Fraternité nationale des Indiens a soulevé de graves questions au sujet des services essentiels, protection contre l'incendie, éducation et repas chauds le midi.

J'aimerais savoir quelles mesures le gouvernement entend prendre pour qu'on procède à une révision des critères sur lesquels on s'est fondé pour établir le budget de cette année, critères qui ont eu pour conséquence de priver des gens de services importants, surtout des gens faisant partie de groupes

Questions orales

ou de milieux défavorisés, alors que la part des bureaucrates fédéraux a été maintenue, voire augmentée dans certains cas?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, lorsque le gouvernement fédéral tente de freiner la croissance de la bureaucratie et de mettre une sourdine à ses dépenses budgétaires, il va de soi que le public verra que dans certaines régions, les services n'augmentent pas au rythme qu'il voudrait. C'est un fait que le député ne peut nier. Son propre parti prêche...

Une voix: Traitez de la question.

M. Trudeau: ... l'austérité dans les dépenses publiques. Si le gouvernement pratique l'austérité, certaines gens en subiront nécessairement les conséquences. Quant aux dépenses des ministères, monsieur l'Orateur, le livre bleu est à l'étude à la Chambre. Les comités permanents peuvent en être saisis et c'est pourquoi nous avons adapté les Règlements pour que cette responsabilité...

Une voix: Quand?

M. Trudeau: Le député d'en face veut savoir quand. Le leader du gouvernement à la Chambre ne demande pas mieux que de consulter le leader à la Chambre en face pour établir une date pour l'étude des prévisions budgétaires au comité permanent.

M. Clark: Vous ne comprenez pas cela non plus.

* * *

L'IMMIGRATION

LES MESURES DE PRÉVENTION CONTRE LES MARIAGES D'INTÉRÊT

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je m'adresse. Une note de service en provenance des bureaux d'immigration de Toronto indique que les fonctionnaires de ces bureaux s'inquiètent du nombre de mariages d'intérêt qui ne cesse d'augmenter et déplorent que le temps et les moyens dont ils disposent ne leur permettent d'enquêter sur seulement 5 p. 100 environ de tous les mariages qu'ils soupçonnent d'être des mariages d'intérêt. La note ajoute même que les intéressés considèrent qu'ils «font leur travail en pure perte».

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il était au courant de cette note et, ce qui importe davantage, quelles mesures il a prises pour enquêter sur cette affaire qui, comme le signale ce rapport, montre que les immigrants sont surtout choisis par des méthodes qui font appel à l'extorsion, au chantage, à des menaces d'agression et à la prostitution?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Le député l'a dit, monsieur l'Orateur, je m'inquiète beaucoup plus des mariages d'intérêt. Cette situation présente d'extrêmes difficultés. Nos agents d'immigration doivent avoir recours ni plus ni moins à un jugement subjectif pour décider si oui ou non un immigrant a effectivement contracté mariage dans le but de faire échec aux dispositions de la loi sur l'immigration.